

**Inspection de l'Éducation Nationale  
Circonscription de Morlaix**

Affaire suivie par :  
**Lionel RAULT**  
T 02 98 88 11 30  
[ce.0290139u@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290139u@ac-rennes.fr)

12, rue du Poulfanc  
29600 MORLAIX RENNES

Morlaix, le 1<sup>er</sup> Février 2021  
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
de la circonscription de Morlaix

à

à

Mesdames, Messieurs les parents des  
enfants nés en 2016, 2017, 2018 et 2019

s/c

Monsieur le maire de Morlaix  
Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires de  
Morlaix  
Monsieur le directeur de l'école  
Jean Jaurès, Morlaix

**Objet :** Mise en place d'une filière bilingue français-breton en septembre 2021 dans l'école Jean Jaurès de Morlaix

Madame, Monsieur,

Le conseil académique des langues régionales (CALR) prévoit pour deux ans les évolutions de la carte de l'enseignement bilingue en Bretagne. Une extension de l'offre d'enseignement français-breton est proposée pour la ville de Morlaix en accord avec Monsieur le maire.

L'an passé déjà, une étude avait été menée. Le contexte sanitaire a perturbé le processus. Ce début d'année 2021 doit permettre aux représentants de l'Éducation Nationale, de l'Office Public de la Langue Bretonne, de la mairie et au directeur de l'école de travailler aux modalités de création de la filière bilingue dans l'école Jean Jaurès à compter de septembre 2021.

Le protocole académique prévoit en étape suivante, l'organisation d'une réunion publique d'information à destination des familles. Au vu du contexte sanitaire, cette réunion ne peut se tenir. Selon l'évolution de la situation, une rencontre pourrait être envisagée après les vacances de février, au printemps.

Pour l'heure, il paraît important que vous puissiez tout de même bénéficier d'une information écrite sur l'enseignement prodigué en filière français-breton afin, le temps venu, d'effectuer un choix éclairé pour votre enfant d'une scolarisation en filière monolingue ou filière bilingue. Vous trouverez au dos, le document à votre intention.

Il est demandé aux parents intéressés de retourner le coupon réponse de pré-inscription de leur(s) enfant(s) né(s) entre 2016 et 2019 soit au directeur de l'école Jean Jaurès, soit à la mairie de Morlaix, **pour le 19 février**<sup>1</sup>. L'effectif ainsi recensé pourra constituer une première classe maternelle bilingue.

Je me tiens à votre disposition, ainsi que Pascal Tabuteau, Inspecteur de l'Éducation Nationale Langue et Culture Régionale et Fañch Jézéquel de l'Office Public de la Langue Bretonne, pour toute question que vous souhaiteriez nous soumettre.

[lionel.rault@ac-rennes.fr](mailto:lionel.rault@ac-rennes.fr)

[pascal.tabuteau@ac-rennes.fr](mailto:pascal.tabuteau@ac-rennes.fr)

[fanch.jezequel@opab.bzh](mailto:fanch.jezequel@opab.bzh)

**Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Circonscription de Morlaix**



**Lionel RAULT**

<sup>1</sup> Cette phase de pré-inscription est nécessaire pour l'élaboration de la carte scolaire. Une seconde phase aura lieu jusqu'au mois de juin.